



CELLULE CLAUSES INSERTION IVRY-VITRY-CHOISY

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016

Bilan et perspectives



Cellule
Clauses
Insertion
Le permis de se construire



SOMMAIRE



Cellule
Clauses
Insertion
Le permis de se construire



SOMMAIRE

EDITO	Page 5
I. Synthèse des heures effectuées depuis 2008 Bilan chiffré	Page 7
II. Données essentielles de l'activité sur IVRY, VITRY et CHOISY en 2016 Nature des opérations « clausées »	Page 9
III. Description détaillée du profil des participants	Page 11
IV. Mise en oeuvre des clauses sociales sur le territoire en 2016 La nature des contrats	Page 15
Un partenariat institutionnel et associatif stable et engagé	Page 16
Situation en sortie de parcours d'insertion en 2016	Page 16
Les entreprises et la CELLULE CLAUSES INSERTION	Page 17
V. Perspectives L'activité en 2017	Page 19



ÉDITO

ÉDITO

Après trois années d'existence la CECI CELLULE CLAUSES INSERTION présente pour cette année 2016 un bilan quantitatif toujours à la hausse.

91400 heures d'insertion auront été animées et gérées par notre service au profit de plus de **210 personnes** en difficulté. 49,5% de ce public est issu des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).

Ce résultat jamais atteint depuis 2008 a été rendu possible par une **maîtrise toujours plus optimisée** de notre environnement partenarial et technique.

42 opérations de natures diverses sont concernées dans ce bilan, sur les trois villes dont la CECI est le service référent. Les ZAC impliquées par les clauses d'insertion sont les mêmes que celles de 2015 :

- ZAC IVRY CONFLUENCES
- ZAC PLATEAU IVRY
- ZAC ROUGET DE L'ISLE VITRY
- ZAC DES HAUTES BORNES CHOISY
- ZAC DU PORT CHOISY

Ces ZAC (hormis celles de Choisy-le-Roi) sont encore ouvertes aux opérations d'aménagement pour de nombreuses années.

Maintenant **porté par l'EPT12** notre service reçoit en amont l'appui de la direction du développement et notamment de sa chargée de mission à l'Emploi et l'Economie Sociale et Solidaire. Sa mission vis-à-vis des divers donneurs d'ordre nous permet plus aisément d'obtenir en temps et en heure les informations sur les opérations du territoire portant une clause sociale.

Ainsi organisée et soutenue, la CECI aborde en toute confiance les importants objectifs de réalisation à venir que sont les **travaux du Grand Paris** et bientôt le **NPRU** (Nouveau Programme de Rénovation Urbaine) pour Vitry-sur-Seine. Dans cette perspective, nous sommes heureux de vous informer qu'une **première convention partenariale** concernant la mise en œuvre des clauses sociales, vient d'être signée **entre le GIP/CECI et l'EPA ORSA.**

**91 000
heures,**

**210
personnes
placées**

Le président et l'équipe
de la Cellule Clauses Insertion

I. RÉCAPITULATIF DES HEURES EFFECTUÉES DEPUIS 2008





I. RÉCAPITULATIF DES HEURES EFFECTUÉES DEPUIS 2008

Bilan chiffré

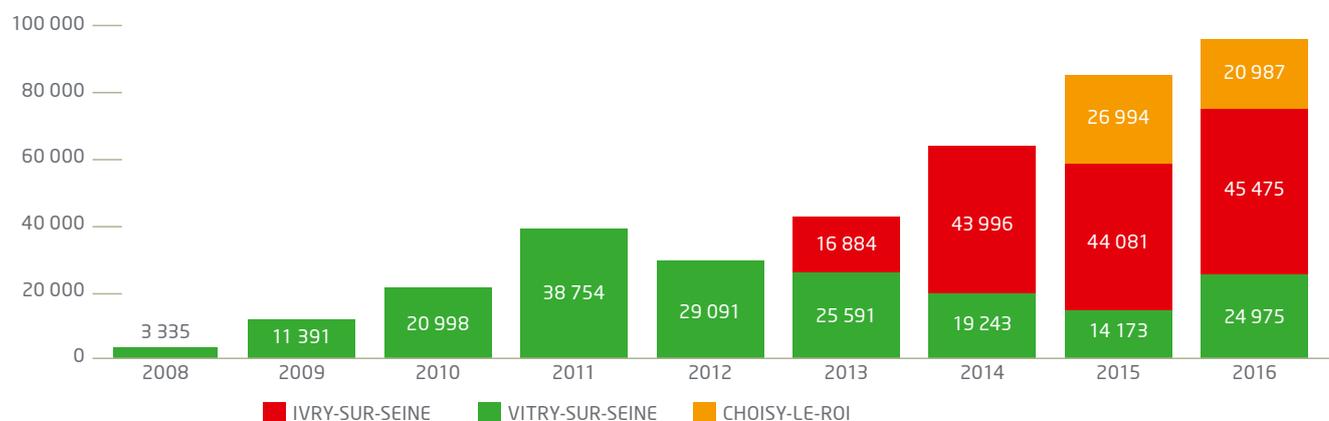
■ NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES

NOMBRE TOTAL D'HEURES RÉALISÉES EN 2016

91 437 H

NOMBRE TOTAL D'HEURES RÉALISÉES DEPUIS 2008

385 970 H



■ BILAN CHIFFRÉ 2016

	NB D'HEURES D'INSERTION RÉALISÉES	NB TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES SUR L'ANNÉE	NB DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES SUR L'ANNÉE	DURÉE MOYENNE DES CONTRATS/ PARTICIPANTS (EN SEMAINE)
2008	3.335	15	15	6
2009	11.391	30	26	11
2010	20.998	42	37	10
2011	38 754	72	49	15
2012	29 091	47	27	17
2013	42 475	101	62	11
2014	63 239	126	80	14
2015	85 248	175	140	14
2016	91 437	211	117	12
TOTAL	385 970	819	557	MOYENNE 12
ANRU SEUL	153 183			

50 ETP
EN 2016

Pour l'année 2016, ce sont ainsi plus de **50 ETP (équivalent temps plein)**, qui ont été mis en œuvre et validés par la CELLULE CLAUSES INSERTION.

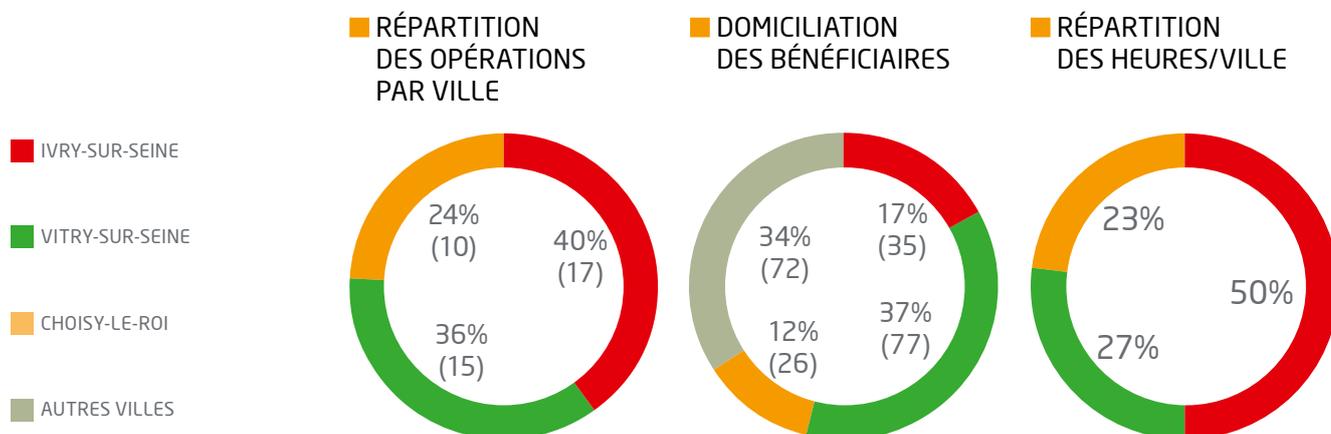
II. DONNÉES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ



Cellule
Clauses
Insertion
Le permis de se construire



II. DONNÉES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ SUR IVRY, VITRY ET CHOISY EN 2016



15 opérations sur Vitry-sur-Seine - 17 sur Ivry-sur-Seine - 10 sur Choisy-le-Roi

24 274 heures ont été effectuées à Vitry-sur-Seine (27%) contre 45 475 à Ivry-sur-Seine (50%) et 20 787 à Choisy-le-Roi (23%). On notera une baisse d'activité à Choisy-le-Roi, due à de nombreux chantiers ANRU¹ achevés en 2015.

Les chantiers sur les ZAC du plateau et Confluences à Ivry-sur-Seine, ZAC du port et Hautes Bornes à Choisy-le-Roi et rue Balzac à Vitry-sur-Seine ont été les opérations les plus importantes en termes d'heures d'insertion.

Sur le territoire de l'ex Communauté d'Agglomération Seine Amont, le résultat quantitatif (heures insertion) est proportionnel au nombre d'opérations en cours.

Globalement, le nombre d'heures effectuées en 2016 a **augmenté de 6,8% (+6 189 heures)**.

Au-delà de cette progression nous mettons en lumière les 115 % de réalisation des heures d'insertion pour les 27 opérations terminées. Cette réussite est le fruit de trois facteurs principaux :

- 1) Le **suivi des opérations en cours** a été **consolidé en 2016**.
- 2) Les **entreprises sont de plus en plus impliquées**, volontairement ou contraintes, dans les objectifs à atteindre
- 3) La **CELLULE CLAUSES INSERTION facilite toujours efficacement la mise en œuvre**, au profit des participants mais également des entreprises.

Comme l'année précédente, **Ivry-sur-Seine reste le premier territoire** pour l'activité de la CELLULE CLAUSES INSERTION.

III. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROFIL DES PARTICIPANTS

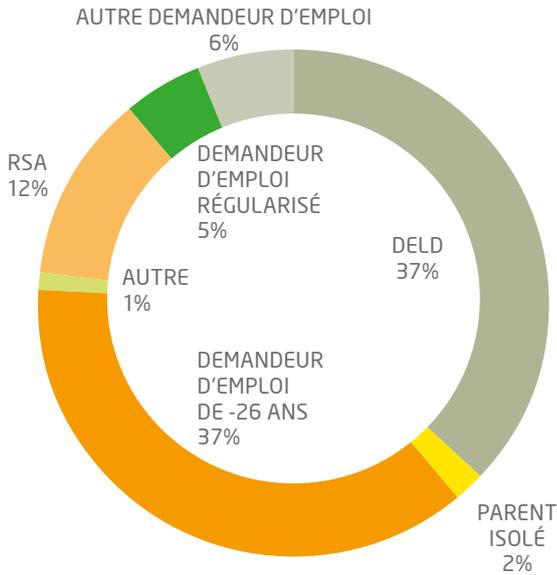


Cellule
Clauses
Insertion
Le permis de se construire

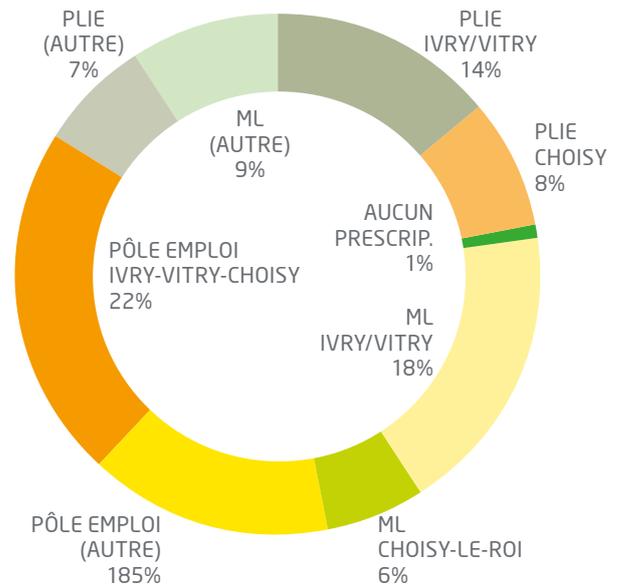


III. DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROFIL DES PARTICIPANTS

■ SITUATION DES PARTICIPANTS AVANT EMPLOI



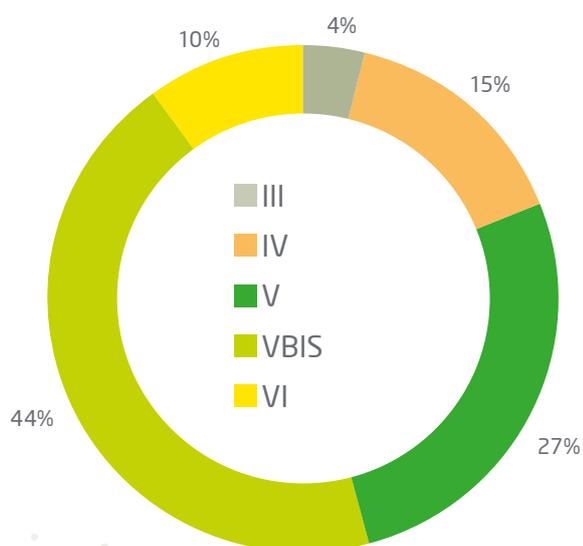
■ NOMBRE DE PARTICIPANTS / PRESCRIPTEURS



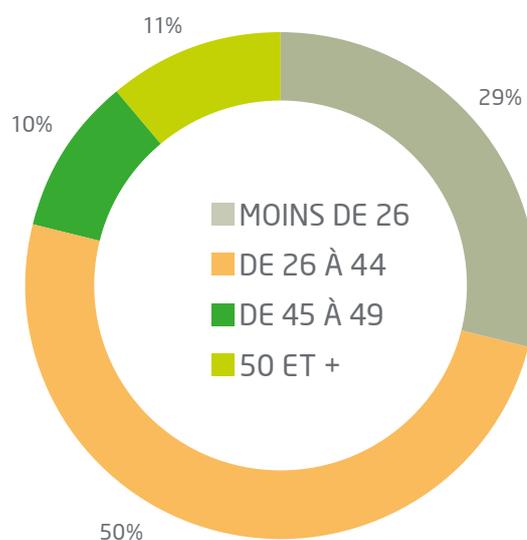


DONNÉES STATISTIQUES GLOBALES SUR 211 PERSONNES AU 31/12/2016

■ NIVEAU DE FORMATION



■ RÉPARTITION PAR ÂGE





PROFIL BÉNÉFICIAIRE TYPE

Toujours en majorité demandeur d'emploi de longue durée, il est **âgé en moyenne de 35 ans** et principalement masculin. Ce public est souvent de faible niveau scolaire et précarisé. Il aborde les emplois proposés dans le cadre des clauses d'insertion, schématiquement de deux façons : ou **par défaut** ou bien avec **l'envie de s'investir** pleinement dans les métiers du BTP. Habitant pour les deux tiers sur notre territoire il est dirigé majoritairement par les prescripteurs principaux que sont Pôle-Emploi et la Mission Locale.



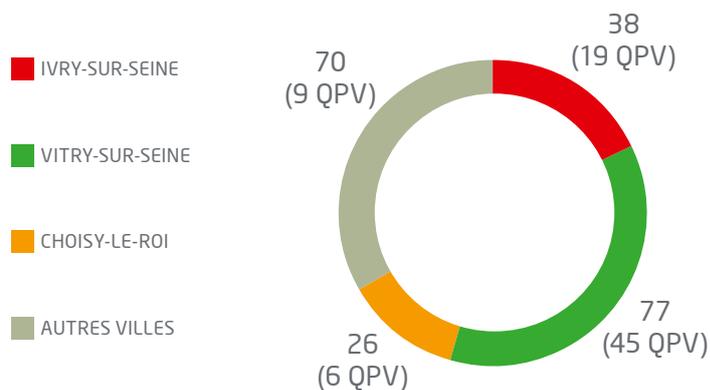
La CELLULE CLAUSES INSERTION travaille aussi en lien permanent avec les référents des bénéficiaires afin de leur permettre d'améliorer leur qualification et leur autonomie (Caces 1-3-5, permis de conduire, fondamentaux scolaires...)

ÂGE MOYEN

35 ANS



Il est domicilié à 18% à Ivry-sur-Seine, 37% à Vitry-sur-Seine, 12% à Choisy-le-Roi, et 33% dans d'autres villes. Ce dernier pourcentage s'explique par la mutualisation de plus en plus importante des heures et des parcours sur le territoire val-de-marnais



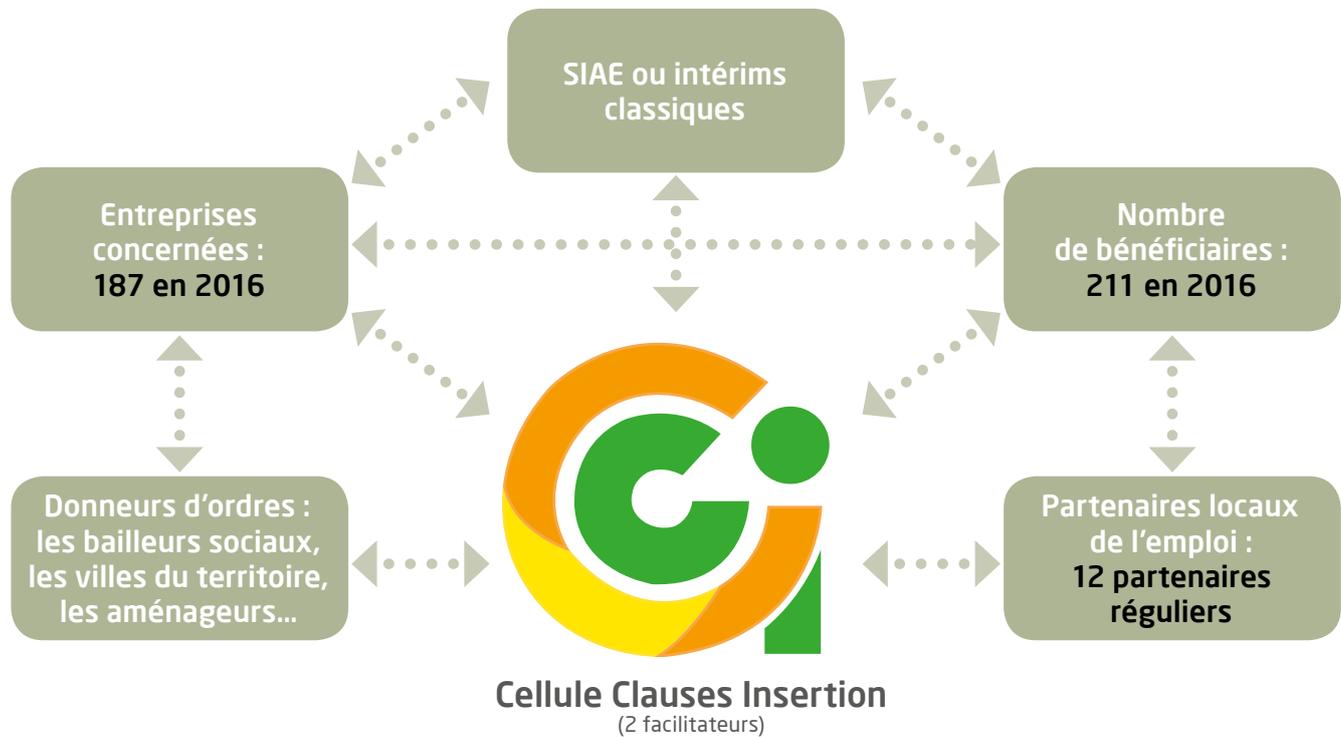
Il est important de souligner que les **candidats non retenus** pour un parcours d'insertion via notre Service sont après entretien systématiquement **orientés ou réorientés** vers des référents sociaux professionnels adaptés à leur demande et leur situation.

V. MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES



Cellule
Clauses
Insertion
Le permis de se construire

IV. MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES SUR LE TERRITOIRE



LA NATURE DES CONTRATS

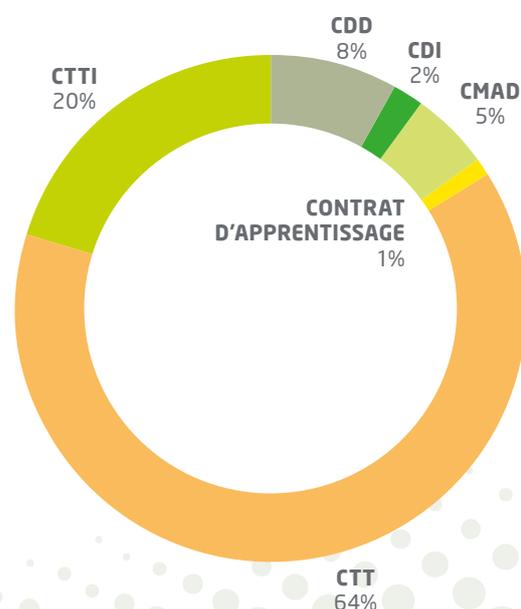
La **majorité des contrats signés** sont des contrats **intérim classiques (62%)** suivi par les contrats d'Intérim d'Insertion (20%). 7 CDI ont été signés, 1 de plus que l'année dernière en 2016.

Le nombre de **contrats issus des SIAE est en baisse**. En effet, à cause de la multiplication des contrats signés, les SIAE de notre territoire ne peuvent faire face à l'ensemble de la demande.

À ce jour nous sommes notamment en relation avec **3 entreprises** de travail temporaire d'insertion et **2 associations intermédiaires** : HUMANDO (Paris 14), JANUS IDF (Créteil), PRO EMPLOI INTERIM (Orly), et pour les AI, PEP'S Service (Créteil) ainsi que Fresnes Service (Choisy)

Aussi, devant ce constat, la CELLULE CLAUSES INSERTION a donc développé depuis 2014 un **partenariat avec 3 autres intérim classiques**.

■ TYPE DE CONTRAT





Tant que nos exigences en termes d'accompagnement rapproché et de communication permanente avec les participants seront respectées nous continuerons à travailler au plus près avec ces entreprises de travail temporaire classiques.

Pourvoyeur, entre autre, d'éventuelles formations, y compris des contrats de professionnalisation, ce **partenariat est appelé à se développer** dans le plus grand intérêt de nos participants.

■ TYPES DE CONTRATS

TYPE DE CONTRAT	NB CONTRATS CONCERNÉS	NB HEURES RÉALISÉES
CUI	1	594
CONTRAT PROFESSIONNALISATION	4	2 226
CDD	25	9 597
CDI	7	1 713
CMAD (CONTRAT DE MISE À DISPOSITION)	15	7 471
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	3	650
CONTRAT TRAVAIL TEMPORAIRE	187	51 590
CONTRAT TRAVAIL TEMPORAIRE INSERTION	59	17 596
TOTAL	311	91 437

UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF STABLE ET ENGAGÉ.

Depuis 2008, la CELLULE CLAUSES INSERTION travaille avec un **partenariat institutionnel stable** :

- Les missions locales d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, Pôle Emploi ainsi que les PLIE restent le socle essentiel pour pourvoir au repérage et à la validation des candidats. Ce partenariat est complété par les centres sociaux et l'association ALEF Accueil+. Nous pouvons souligner depuis 2 ans, **l'accélération de notre partenariat avec ALJ93 (Pôle Insertion)**. Cette structure s'occupe de l'insertion professionnelle notamment de personnes issues de la population Roms Île-de-France.
- Concernant les autres problèmes sociaux ou de santé de nos participants, nous sommes ponctuellement en relation avec les **Espaces des Solidarités** et le **CCAS à Vitry-sur-Seine**.

SITUATION EN SORTIE DE PARCOURS D'INSERTION EN 2016.

Pour 2016, nous pouvons souligner **l'embauche en CDI de 14 personnes** (11 dans le BTP et 3 comme agents de nettoyage) et le parcours en **formation BTP de 2 autres**.

■ 2016 SITUATION EN SORTIE DU DISPOSITIF

SORTIE DU DISPOSITIF	NB DE SORTIES	%
SORTIES POSITIVES SUR EMPLOI	52	34
SORTIE CDD + 3 MOIS	15	10
SORTIE CDI	14	9
AUTONOMIE SUFFISANTE (INTÉRIM RÉGULIER)	23	15
AUTRES SORTIES POSITIVES	53	35
DÉPART EN FORMATION	6	4
ACCOMPAGNEMENT SIAE	47	31
SORTIES SANS SOLUTION	46	31
ABANDON OU ATTITUDE INADAPTÉE	18	12
RÉORIENTATION VERS LE PRESCRIPTEUR	28	19
TOTAL SORTIES 2016	151	100

LES ENTREPRISES ET LA CELLULE CLAUSES INSERTION.

En 2016, la CELLULE CLAUSES INSERTION a contractualisé des heures d'insertion avec **187 entreprises**. Nous distinguons 2 types d'entreprises :

- Les entreprises directement **attributaires des marchés**. En général des grandes entreprises (Bouygues, OTI, Eiffage, Colas...)
- Les entreprises **sous-traitantes**, pour beaucoup sur le second œuvre.

En 2016, les zones d'aménagement concertées, impliquées dans la clause d'insertion sont pour Ivry-sur-Seine principalement la **ZAC Confluences et la ZAC plateau**. Sur Vitry-sur-Seine, il s'agit principalement du **Quartier Balzac** (ANRU) et la **ZAC Rouget-de-l'Isle**. Enfin pour Choisy-le-Roi, la **ZAC du port**.

L'ensemble des entreprises est maintenant habitué à gérer des clauses dans leur marché. L'accueil de cette obligation est inégal, mais la confiance en la CELLULE CLAUSES INSERTION, connue sur le territoire, permet généralement de **lever l'a priori initial envers les personnes « en insertion »**.

Systématiquement la CELLULE CLAUSES INSERTION demande au moment de l'embauche si des perspectives de **pérennisation du contrat ou d'embauche** en CDI peuvent être envisagées au terme du contrat.

Face aux difficultés objectives de certaines entreprises pour respecter la clause insertion, la CELLULE CLAUSES INSERTION permet un certain **assouplissement dans la mise en œuvre des heures** :

- Une entreprise qui travaille sur plusieurs chantiers a la possibilité de **déplacer un travailleur** de la CELLULE CLAUSES INSERTION sur un autre de ses chantiers en cas de besoin. Cela ne doit pas être une règle mais une exception.
- Une entreprise qui porte déjà un ouvrier en insertion dans le cadre des clauses sur un autre territoire, peut demander à la CELLULE CLAUSES INSERTION de continuer avec lui sur un **nouveau chantier** de notre secteur et de valider les heures de cette personne. Cette demande peut être validée si les perspectives d'embauche à terme sont réelles.

Ainsi, si parfois la CELLULE CLAUSES INSERTION doit être vigilante sur l'accueil et l'accompagnement que réservent certaines entreprises aux travailleurs, la majorité des entreprises « jouent » pleinement le jeu de l'aide à l'insertion au premier sens du terme.

Après bientôt **9 années d'activité et d'expérience** la Cellule emploi ANRU et maintenant la CELLULE CLAUSES INSERTION, continue et continuera à travailler, à optimiser qualitativement les parcours d'insertion des bénéficiaires, avec comme fil rouge, **la considération, l'exigence et la responsabilisation**.



V. PERSPECTIVES



V. L'ACTIVITÉ EN 2017

L'activité reste **soutenue à la fin de ce premier semestre (40000 heures)** avec une estimation pour la fin de l'année d'un peu moins de 80000 heures effectuées. **30 opérations sont en cours** et une dizaine devrait débuter avant fin décembre 2017.

Notre **nouveau positionnement au sein de l'EPT12** nous invite à rechercher un nouveau nom pour notre service qui engendrera une **communication importante** (nouveau logo, panneaux, site internet...). Celui-là devrait être rapidement vous être révélé.

Concernant les moyens humains de notre service, 2017 sera marqué par le **départ de Mr Zellner**, responsable du service, et son **remplacement par Mr Basile**, chargé de mission depuis plus de deux années. Une personne sera recrutée courant deuxième semestre pour seconder le nouveau responsable.

La continuité dynamique et efficiente de notre service est assurée.

L'équipe de la Cellule Clauses Insertion.

2017:
UN PRÉVISIONNEL
DE PLUS DE
75 000
HEURES



➤ Siège : 39 avenue Henri Barbusse
94400 Vitry-sur-Seine
Tél. 01 70 13 94 03

www.cellule-clauses-insertion.fr



**Cellule
Clauses
Insertion**
Le permis de se construire